

CNA SAADA
Assurance

CRÉDIT : CNA SAADA MOBILE

Attendez plus, téléchargez gratuitement l'application CNA SAADA Mobile sur : www.cnaa.ma/appmobile

Scannez le QR code mobile

N°1
de l'assurance AUTO

Mise à jour : 28-12-2012 à 11:35

LesEchos



Accueil Événements Economie Business Finances Les cahiers des Echos Maroc Culture Médias

Mot-clé, article...

Accueil

Matières premières, L'aviculture limite la casse

Par Hicham AIT ALMOUH

Mercredi, 26 Décembre 2012 09:50



Les prix des aliments composés destinés à l'alimentation des animaux vont subir une baisse de 15 centimes par kilogramme. En effet, suite à une réunion de l'association des fabricants d'aliments composés (AFAC) et de l'association nationale des producteurs de viandes de volailles (APV), réunion patronnée par la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA), il a été décidé de réviser ces prix à la baisse.

Pour Chaouki El Jirari, directeur de la FISA, «cette décision est une réponse aux dispositions prises par le ministère de l'Agriculture». Fin novembre, en marge de la 15e inauguration du salon Dawajine, le ministre de l'Agriculture avait effectivement pris un nombre de dispositions dans le cadre de la loi de finances 2013. Pour répondre à l'augmentation des prix des matières premières, une réduction des droits d'importation à 2,5% pour certaines matières premières, n'étant jusqu' alors pas assujetties à ce taux, a été appliquée. En termes de fiscalité, la TVA a été harmonisée au taux de 7% aussi bien en amont qu'en aval de l'industrie provençienne, qui a connu l'intégration du blé fourrager dans la fabrication pour la première fois. Par ailleurs, si ces mesures ont été prises par anticipation à l'entrée en vigueur de la loi de finances 2013 pour soutenir les aviculteurs et les éleveurs de gros bétail, le secteur gagnerait beaucoup à la suite d'une entrée en vigueur de la baisse des prix. À l'international, les cours des matières premières restent malheureusement instables.

Ajouter un Commentaire

Nom (obligatoire)

Adresse email (obligatoire)

Url de votre site Web ou Blog

1000 Caractères restants

 Recevoir une notification par email lorsqu'une réponse est postée

Rafraîchir

Enregistrer

Lire aussi

- [Budget 2013, mission accomplie](#)
- [La LOA obtient gain de cause](#)
- [Loi de finance, Les économistes de l'Istiqlal déçus](#)
- [Loi de finance, Les deux Chambres évaluent leur rendement](#)
- [Les crevettes sauvent leurs pinces pour 2013](#)
- [Le Conseil de coopération du Golfe acte ses promesses](#)
- [Pêche maritime, l'année s'achève sur un joli coup de filet](#)
- [World Investment Conference North Africa débarque à Marrakech](#)
- [LOFPPT signe une convention de formation avec la CMPE](#)
- [La chambre des pêches mise sur sa flotte artisanale](#)

- [Accueil](#)
- [Qui sommes-nous ?](#)
- [Charte éditoriale](#)
- [Documents utiles](#)
- [Publicité](#)
- [Services](#)
- [Contactez-nous](#)
- [IFC2012](#)

www.LesEchos.ma © 2012 Les Echos quotidien. Tous droits réservés.